

## ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

[accueil@mairie-saintdivy.fr](mailto:accueil@mairie-saintdivy.fr)

[www.saint-divy.fr](http://www.saint-divy.fr)

N° d'astreinte disponible à l'affichage  
à l'entrée de la mairie

### Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Jeudi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h à 11h30

## PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Annonces à déposer en Mairie

pour le **vendredi 17 février**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve  
le droit de réduire la longueur des articles

## PERMANENCE DES ÉLUS

**Michel CORRE**, Maire, lundi de 10h à 12h,  
vendredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

**Maryse DUBET**, 1<sup>ère</sup> adjointe chargée des travaux  
et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

**Roland EOZENO**, 2<sup>ème</sup> adjoint chargé de la voirie  
et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

**Isabelle DINCUFF**, 3<sup>ème</sup> adjointe chargée de  
l'enfance, jeunesse et des associations, mercredi  
sur rendez-vous

**André LEZIART**, 4<sup>ème</sup> adjoint chargé de  
l'urbanisme, des affaires agricoles et du  
patrimoine, mercredi de 11h à 12h  
et samedi matin sur rendez-vous

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

Ethan GRALL – né le 13 décembre

Valentin SALIOU – né le 21 décembre

## DEPOT SAUVAGE



Spectacle navrant en pleine campagne ! Une machine à laver, un aspirateur, un lustre, des étagères ont été jetés dans un talus le 21 décembre. On ne peut que s'indigner devant cela. Pour info, il

existe une déchèterie à Plouédern.

La chaussette de bébé retrouvée dans la machine à laver est à réclamer à la mairie.



## INFOS DU MOIS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 décembre dernier en mairie sous la présidence de Monsieur Michel CORRE, Maire.

#### Modification du tableau des emplois

Approbation unanime du tableau des effectifs à compter du 1er janvier 2023.

#### API Particulier

Mme DINCUFF, Adjointe au Maire, informe qu'il convient de faire évoluer le portail famille afin de faciliter les échanges de données entre les familles et la collectivité en intégrant la brique API Particulier. Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications, à l'unanimité, approuve le déploiement de la brique API Particulier et autorise le Maire à engager toute démarche pour sa réalisation.

#### Avenant 3D Ouest : intégration de la brique API Particulier

Mme DINCUFF, Adjointe au Maire, informe qu'il convient de modifier le contrat du logiciel enfance suite à la délibération du 08/12/22 sur la tarification sociale de la restauration scolaire : intégration automatisée des quotients familiaux. Unanimité pour autoriser le Maire à inscrire les crédits au BP 2023 et à signer l'avenant.

#### Marché à bon de commande voirie

M. EOZENO, Adjoint au Maire, informe que la commission d'attribution a étudié les offres des deux entreprises ayant répondu au marché public « travaux de voirie communale – programme 2023/2026 ». Il en donne lecture et détaille l'accord cadre de travaux. Validation unanime du Conseil Municipal pour autoriser le Maire à inscrire annuellement les crédits au budget voirie et à signer le marché et éventuels avenants.

#### Adhésion au marché groupement de commandes PDIPR

M. LEZIART, Adjoint au Maire, explique qu'il est proposé un groupement de commandes concernant la fourniture et la mise en place de la signalétique/mobilier pour sentiers de randonnée. Approbation unanime du Conseil Municipal pour la convention constitutive du groupement de commandes, pour désigner la Mairie de Pencran comme coordonnateur du groupement de commande, pour autoriser le Maire à signer la convention et tout avenant relatif à celle-ci.

#### Convention d'échange de données géographiques et de services associés CAPLD

Approbation unanime de la convention d'échange de données géographiques et de services associés entre la Commune et la CAPLD et pour autoriser le Maire à signer cette convention.

#### Définition des conditions de reversement de la part de la Taxe d'aménagement pour les dépenses d'équipement supportées par la CAPLD dans le cadre de l'exercice de ses compétences

A compter du 1er janvier 2023, reversement de la part communale de la taxe d'aménagement selon les modalités fixées par délibération du 09/12/22 de la CAPLD – Unanimité.

#### Fonds de concours CAPLD

Autorisation unanime pour que le Maire sollicite le fonds de concours de la CAPLD.

#### Attributions de compensation CLECT

Décision unanime des ajustements 2022 et du montant d'attribution de compensation 2023 et pour autoriser le Maire à prévoir les sommes au BP 2023 telles que présentées par Monsieur André LEZIART, Adjoint au Maire.

#### Rapport annuel 2021 sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable et de l'assainissement

Le Maire, Vice-Président de la CAPLD, présente le RPSQ 2021. Attestation unanime de ce rapport.



## SANTÉ ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

### MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le **15**, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

### CABINET MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle  
☎ 02.98.20.22.71  
Dr SAUVANAUD Anne  
Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

### CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez  
**Infirmiers** : ☎ 02.98.20.33.40  
LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard  
PERON-MIOSSEC Françoise  
Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie.  
**Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-nous pour prendre rendez-vous.**

### CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez  
**Masseurs kinésithérapeutes** :  
MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine  
EVEN Aymeric  
☎ 02.98.20.33.33 tous les jours  
Urgences respiratoires le WE  
**Pédicure podologue** :  
COMPAGNON Audrey  
☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE  
**Sophrologue** :  
RICHE Julie - ☎ 06.40.35.95.02

### HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50  
**Horaires d'hiver**  
**du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 28 février 2023**  
du lundi au samedi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h30

### COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Février  
**RECYCLABLES** : 09 - 23  
**ORDURES MÉNAGÈRES** : 02 - 16  
Calendrier de collecte consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

### PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

Protection contre le gel : N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé, en effet, que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détériorations, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.

## CONSEIL MUNICIPAL A VENIR

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le vendredi 17 mars 2023 à 18h00 en mairie salle du Conseil Municipal

## DEMOGRAPHIE COMMUNALE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la population de la commune recensée par l'INSEE est de **1591 habitants** (population totale) et de **1572 habitants** (population municipale)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Naissances</b>	16	12	17	19	24	27
<b>Mariages</b>	6	9	5	6	3	7
<b>PACS</b>		7	9	6	7	7
<b>Décès</b>	12	7	11	12	10	11

En 2022, sur les naissances, on compte 11 filles et 16 garçons.

## URBANISME - EVOLUTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Maisons neuves</b>	10	10	16	15	3	13
<b>Autres</b>	8	1	2	5	7	8

21 permis de construire en 2022.



## INFOS UTILES

### INSEE – Enquête de février à avril 2023

Une **enquête statistique** sur les **ressources et les conditions de vie** sera réalisée par une enquêtrice de l'INSEE, munie d'une carte officielle. Les habitants seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

### ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyse effectuée le **12 décembre 2022**- Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de **27 mg/l**

### RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

#### Modalités de recensement des françaises et des français nés en février 2007

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs **16 ans révolus**.

Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de famille des parents** et d'**une pièce d'identité**.

### AIDE AU FINANCEMENT BAFA



La commune de Saint-Divy, dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, participe au financement des formations au BAFA. Ce dispositif, en partenariat avec la CAF, permet chaque année à un jeune de la commune d'être aidé financièrement pour sa formation BAFA.

N'hésitez pas à déposer votre dossier complet en mairie et peut-être bénéficier de ce coup de pouce financier. Ouvert aux jeunes de 17-25 ans.

Voici le lien <https://wp.saint-divy.fr/archives/3144> pour accéder au dossier sur le site de la commune.

Attention, la date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **15 mars 2023**.

### COLLECTE DE SANG à LANDERNEAU

Une collecte de sang est organisée les : **lundi 30, mardi 31 janvier, mercredi 1<sup>er</sup> et jeudi 02 février** à la Halle Saint Ernel de Landerneau

## INFORMATIONS SOCIALES

- **RPE** (Relais Petite Enfance) - 56 rue Hervé de Guébriant - Landerneau  
☎ 07.82.15.72.14 - [rpe.landerneau@enjeuxdenfance.fr](mailto:rpe.landerneau@enjeuxdenfance.fr)



## PETITES ANNONCES

- Serres de fraises **recherchent saisonniers temps plein** du lundi au vendredi, contrat de 2 à 8 mois à partir de février sur Plouvien et Bourg-Blanc. Postuler par mail : gedekerouvelin@gmail.com
- **Aide-soignante diplômée depuis plus de 18 ans**, j'ai une solide expérience auprès des personnes âgées mais également auprès d'enfants malades. Je souhaiterais vous proposer aujourd'hui mes **services d'aide à domicile** pour les personnes âgées, les personnes et enfants handicapés. Paiement Cesu accepté. Nelly Bideau ☎02.29.02.43.19

### OBJET TROUVÉ (disponible en mairie)

- Une chaussure enfant marron

### OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune ([www.saint-divy.fr](http://www.saint-divy.fr)) à la rubrique « **Vie économique** » puis « **offres d'emploi** » des propositions d'emploi vous attendent



## VIE ASSOCIATIVE

### VIE PAROISSIALE

Les messes auront lieu à 10h30 à Saint-Thonan les dimanches 5 et 19 février

### MARCHE AVEC NOUS

#### Marches du mois de février

- 05/02 : Le Faou
- 12/02 : Plounéour Trez
- 19/02 : Saint-Renan
- 26/02 : Lilia Plouguerneau

### ALPE – COLLECTE DES JOURNAUX

Afin de financer les projets scolaires, l'ALPE de l'école Jean de La Fontaine organise **une collecte de journaux** le dernier samedi de chaque mois au local sous la mairie de 10h à 12h. La prochaine collecte aura lieu le **samedi 25 février**

### ARRETE TON CHAR



L'association ARRETE TON CHAR LA FOREST-SAINT-DIVY et Magic Pilou vous invitent au **spectacle de magie** « La danse des canards » Le **dimanche 5 mars** à partir de 14h à la salle polyvalente sous la mairie de La Forest Landerneau.

Entrée : 2€ par personne. Une buvette, des crêpes et des bonbons vous attendront à la fin du spectacle. Venez nombreux !

**Permanence du Relais** à Saint-Divy à la salle des genêts le **lundi 6 février** de 9h à 12h

- **PMI** (Protection Maternelle et Infantile)  
20 rue Amédée Belhommet - Landerneau  
☎ 02.98.85.95.20
- **CDAS** Centre départemental d'action sociale de Landerneau  
☎ 02.98.85.35.33
- **ALSH** (Accueil de Loisir Sans Hébergement) - Saint-Divy  
☎ 07.69.84.43.06 - [saint-divy@epal.asso.fr](mailto:saint-divy@epal.asso.fr)  
Site internet : <https://saint-divy.wixsite.com/alsh-sdlf>  
Vacances scolaires + mercredis

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

#### EAU DU PONANT

Station d'épuration – 20 allée du Bois Noir à Landerneau  
☎ 02.29.00.78.78 - 8h30-12h15 et 13h15-17h30

#### CONCILIATEUR :

Marie-Françoise LE GUEN ☎ 06.81.89.62.40

Permanence du conciliateur le jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous)

Hôtel de Ville – 2 Rue de la Tour d'Auvergne à Landerneau

#### AMADEUS – Aide et soins – jardinage - bricolage

2 rue Amédée Belhommet – Landerneau - ☎ 02.98.21.06.72

#### MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

1c rue Félix Le Dantec – Quimper - ☎ 02.98.90.50.50

#### A la Maison des Services Publics - 59 rue de Brest à Landerneau :

#### TRESORERIE - ☎ 02.98.85.11.61

#### CLIC (Centre local d'information et de Coordination gérontologique)

☎ 02.98.21.72.99

#### ENER'GENCE/ Conseils neutres et gratuits

Vous pouvez rencontrer **les conseillers énergie les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi matin** de chaque mois entre 9h et 12h à la Maison de services au public (MSAP) 59 rue de Brest à Landerneau. Prise de rendez-vous au ☎ 02.98.33.20.09.

#### CONSEILLER NUMERIQUE

Depuis l'arrivée du Conseiller Numérique les permanences d'accompagnement individuel liées aux démarches sur le site de l'ANTS.GOUV et d'initiation à l'utilisation d'appareils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphone...) fonctionnent très bien. Les usagers peuvent prendre rendez-vous les **mardi et jeudi de 13h30 à 17h00** au ☎ 02.98.21.37.67.

#### SERVICE SOCIAL MARITIME

Monsieur Jean-Baptiste DHERBERCOURT, Assistant Social, pour le Service Social Maritime, assure des permanences, **sur rendez-vous**, auprès des marins du commerce et de la pêche à :

Pôle Social Maritime -45 quai de la Douane BREST

Pour prendre **rendez-vous** merci de contacter le bureau de Brest :

au ☎ 02.98.43.44.93, ou par mail : [brest@ssm-mer.fr](mailto:brest@ssm-mer.fr)

### PROLONGATION DE L'OPÉRATION DE COLLECTE DES MOBILES USAGÉS



En partenariat avec Orange et l'Association des maires du Finistère, le Conseil Départemental prolonge jusqu'au **28 février 2023** l'opération de recyclage des mobiles usagés. La Commune de Saint-Divy a souhaité participer à cette collecte et une boîte de récupération des portables est installée à l'accueil de la mairie.

### DEPLOIEMENT ET ACCES A LA FIBRE

Vous avez sollicité des informations sur les conditions de déploiement et d'accès à la fibre optique sur le territoire de la CAPLD. Nous vous invitons à consulter le site internet de la CAPLD : <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/deploiement-de-la-fibre-optique/>

En cas d'échec de raccordement ou pour toute question relative à l'arrivée de la fibre, nous vous invitons à interroger THDB, exploitant du réseau via le formulaire mis à disposition sur le lien suivant : <https://www.thdbretagne.bzh/12498-nous-contacter.htm>

## LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est ouverte les mercredi et samedi de 10h30 à 12h00 et le jeudi de 17h30 à 18h30.

## TENNIS DE TABLE – Salon de la bière



Le club de tennis de table organise la 1<sup>ère</sup> édition de « A la table des brasseurs bretons », **nouveau salon des bières artisanales bretonnes**, le **samedi 18 février** à 14h à la salle polyvalente ! 15 brasseurs de la région seront heureux de vous présenter leurs créations (blondes, rousses, IPA, blanches, ...). L'entrée est gratuite pour tous et la dégustation d'un verre de 12cl vous coûtera 1€. Le club proposera des animations/occupations pour les jeunes enfants durant l'après-midi, ce qui permettra aux parents de profiter tranquillement de ces moments conviviaux. On espère vous voir très nombreux pour cette 1<sup>ère</sup> édition, parlez-en autour de vous et à tous vos proches amateurs de bière ! Pour plus d'infos, Rendez-vous sur [alatabledesbrasseursbretons.fr](http://alatabledesbrasseursbretons.fr) ou contactez-nous à [thomas.kerneis@gmail.com](mailto:thomas.kerneis@gmail.com)

## SAINT DIVY SUR L'APPLICATION CITYALL



Vous êtes **572 personnes** à suivre les informations de Saint-Divy en temps réel grâce à l'application City All.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, vous pouvez télécharger l'application sur votre tablette ou smartphone en scannant le QR Code.

## Saint-Divy lance son compte instagram.



N'hésitez pas à vous y abonner pour suivre l'actualité événementielle proposée sur la commune.



ST.DIVY

## DEPART EN RETRAITE D'ERIC PIERRE

Éric PIERRE a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 37 années au sein des services techniques de la Commune. Lors d'un verre de l'amitié, organisé en son honneur, le Maire l'a remercié pour son travail, son sérieux et son implication dans les différentes missions confiées.

Éric a reçu de la part de la mairie et de ses collègues un bon d'achat pour ses futures activités : pêche et bateau.



## AUTORISATION D'URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Voici le lien pour accéder au guichet urbanisme :

<https://gnau30.operis.fr/landerneaudaoulas/gnau/#/>

Ce site peut vous aider dans vos démarches :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221> (assistance au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme).



## VIE DES ECOLES

### ECOLE JEAN DE LA FONTAINE



Les classes de Jean de la Fontaine, de la grande section au CM2, ont bénéficié d'un cycle roller de novembre jusqu'à février. Ce cycle a été encadré par Dame Fall, éducateur sportif du Brest Roller Club de Lambézellec et champion du monde de la discipline.

Les élèves ont appris selon leur âge à s'équiper seuls, à tomber, se relever, se propulser, prendre et adapter sa vitesse.

L'équipe enseignante remercie l'ALPE pour leur participation financière et félicite les élèves pour leurs progrès ! Une belle expérience !

En photo, les élèves de CM1-CM2 et CE1-CE2.

### ECOLE SAINTE-MARIE



VIVE LES REINES ET VIVE LES ROIS !



Quelle joie de fêter la tradition de la galette en ce début d'année ! Après quelques études d'albums, d'ateliers de langage et de numération avec les fèves et les couronnes, les élèves ont préparé une journée spéciale durant laquelle ils ont cuisiné des galettes de différentes recettes pour ensuite les déguster avec leurs plus beaux atours !

Vous pouvez nous contacter par mail [ecolesaintemarie@wanadoo.fr](mailto:ecolesaintemarie@wanadoo.fr) ou au ☎ 02.98.20.20.97 pour tout renseignement.